

Le 10 décembre 2010

## GUIDE DE REALISATION DES BILANS FOURNISSEURS DE SOURCES RADIOACTIVES

<b><i>I - Objectif</i></b> .....	<b>2</b>
<b><i>II - Présentation du bilan informatique</i></b> .....	<b>2</b>
<b><i>III - Explications case par case du bilan :</i></b> .....	<b>4</b>
<b>A - L'en-tête (une ligne à 3 colonnes)</b> .....	<b>4</b>
1 - N° de fournisseur.....	4
2 - Type de Bilan (S ou N).....	4
3 - La date du bilan .....	5
<b>B - Les lignes de mouvements (tableau de 20 colonnes)</b> .....	<b>5</b>
1 - Nombre de masse .....	5
2 - Symbole chimique du radionucléide .....	5
3 - Métastable .....	6
4 - Code IRSN du fabricant de la source .....	6
5 - Numéro de source.....	6
6 - Symbole chimique de l'élément cible .....	6
7 - Référence catalogue de la source .....	6
8 - Date du mouvement.....	7
9 - Type de mouvement .....	7
10 - Activité nominale en Bq.....	8
11 - Date de mesure de l'activité .....	8
12 - Numéro d'autorisation du tiers .....	8
13 - Code pays du tiers .....	9
14 - Numéro du formulaire .....	9
15 - Numéro de visa du formulaire.....	9
16 - Code Utilisation.....	10
17 - Nom du tiers .....	10
18 - Code de position en stock.....	10
19 - Nombre de sources .....	10
20 - Type de formulaire .....	11
<b>C - La fin du bilan</b> .....	<b>11</b>
<b><i>IV - Un autre moyen de créer un « bilan fournisseur » : le fichier Informatique ASCII</i></b> .....	<b>12</b>
<b><i>V - ANNEXES : Codes Utilisation et Codes Pays</i></b> .....	<b>13</b>

## I - OBJECTIF

L'article R.1333-50 du code de la santé publique impose à chaque fournisseur de radionucléides sous forme de sources radioactives, de produits ou dispositifs en contenant, d'adresser à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire un relevé trimestriel de ses cessions et acquisitions de radionucléides.

Les relevés trimestriels, appelés « bilans fournisseurs », doivent être envoyés au plus tard un mois après la fin du trimestre civil.

Par défaut, le format présenté dans ce guide doit être suivi. Néanmoins, des formats simplifiés peuvent être envisagés à l'issue d'un échange entre le fournisseur et l'Unité d'Expertise des Sources (UES).

Pour les fournisseurs autorisés non basés en France, un bilan selon le format de l'article 6 du règlement EURATOM 1493/93 est possible s'il ne comporte que quelques lignes. Pour tous les autres cas, **le format du présent guide est impératif** afin d'éviter de longues ressaisies.

Le présent guide décrit les principales modalités d'exécution d'un bilan fournisseur.

## II - PRESENTATION DU BILAN INFORMATIQUE

L'IRSN demande à chacun des fournisseurs de produire un état informatique des mouvements de sources.

Le bilan se présente sous un même format pour les mouvements de sources scellées et non-scellées et cela indépendamment des seuils d'autorisations (seuls les champs à remplir diffèrent).

Du fait du traitement informatisé des données contenues dans le bilan, il est impératif de respecter (à la lettre) les codifications et les formats précisés dans ce guide.

Le bilan est la représentation sous la forme d'un tableau des mouvements de sources de même type. Il peut être réalisé à l'aide d'un tableur tel qu'EXCEL (Cf. III) ou sous format ASCII (Cf. IV).

Chaque fournisseur doit adresser à l'IRSN un bilan par type de sources (soit S pour Scellées ou N pour Non-Scellées) et par numéro d'autorisation.

Sur la page suivante figure un tableau avec les intitulés de toutes les cases à remplir (explicitées dans le chapitre suivant) incluant un exemple d'un fournisseur fictif ayant réalisé 2 mouvements au cours du 2ème trimestre 2010.

L'exemple comporte des parties explicatives qui ne doivent pas figurer dans le document à transmettre. Seules les cases sur fond jaune doivent apparaître.

Numéro de Fournisseur	S=scellée ou N=non scellée	Date du bilan																		
E000000	N	2010/06/30																		
Nombre de masse	Symbole chimique	Métastable	Code IRSN du fabricant de la source	Numéro source	Symbole chimique élément cible	Référence catalogue de la source	Date du Mouvement	Type de Mouvement	Activité en Bq	Date de mesure de l'activité	Numéro Autorisation du tiers	Code du Pays du tiers	Numéro du formulaire	Numéro Visa IRSN (CiREA)	Code Utilisation	Raison sociale du tiers	Code de position en stock	Nombre de sources	Type de Formulaire	
99	Mo		H000001			X00003	2010/04/01	AC	4,26E+12	2010/04/03 00:00:01	E000001	001	99999	000001	002	FAB1	C	1	DAA	
125	I		U000001			X00004	2010/06/20	IM	1,37E+05	2010/06/30 00:00:01		400	8888888	000002	002	FAB2	C	34	DAI	
Laisser vide (ou blanc) ou m = métastable			Pas de numéro de source pour le non-scellé		Seulement pour le cas des sources de neutrons		année/mois/jour soit aaaa/mm/jj la date de mouvement correspond aux entrées/sorties du stock chez le fournisseur *pour AC, IM, IT : date de mouvement = date de livraison (entrée dans le stock du fournisseur) *pour VE, EX, EE, DE : date de mouvement = date de sortie de la source scellée du stock du fournisseur *pour RP : date de mouvement = date de reprise	10 types de mouvements sont répertoriés : AC (achat sur le territoire français) IM (importation) IT (transfert de sources scellées dans la CE [pays de la CE vers la France]) RP (reprise d'une source) RE (source scellée retrouvée) VE (vente sur le territoire français) EX (exportation) EE (transfert de sources scellées dans la CE [de la France vers un Pays de la CE]) DE (déchets) PE (perte)	Mettre sous la forme : 999,999E99 (les chiffres derrière le E correspondent à l'exposant) exemple : 1E06 pour 1 MBq	année/mois/jour heure:minute:seconde soit aaaa/mm/jj hh:mm:ss	Voir Annexe 2 *pour vente/achat en France mettre le code de la France (001) *pour import/transfert UE mettre le code du pays d'origine *pour export/transfert UE mettre le code du pays destinataire		Numéro du formulaire dont le type est précisé en 20 <sup>ème</sup> colonne	Voir Annexe 1	Il existe 3 codes de stock : C Commercialisable U Utilisé D Déchets		6 types de formulaires sont répertoriés : *DAA Demande d'Autorisation d'Acquérir des radioéléments artificiels (document noir sur fond blanc) *DAI Demande d'Autorisation d'Importer des radioéléments artificiels (document noir sur fond blanc) *DAE Demande d'Autorisation d'Exporter des radionucléides (document noir sur fond blanc) *TUE document de transfert européen (document bleu sur fond blanc) *DFSS Fourniture de radionucléides en Sources Scellées (document rouge sur fond blanc) *DFSNS Formulaire de demande de radionucléides en Sources Non-Scellées (document noir sur fond blanc)			
FIN BILAN																				

légende :  
Exemple  
Explications

REFERENCE : UES/MOP 05	GUIDE DE REALISATION DES BILANS FOURNISSEURS DE SOURCES RADIOACTIVES	Page :
INDICE : 2		4/15

### III - EXPLICATIONS CASE PAR CASE DU BILAN :

Le bilan sous format informatique est à renseigner uniquement avec les informations demandées ci-dessous. Il est ensuite traduit sous format ASCII par l'IRSN et intégré automatiquement dans la base de données de l'Institut. Pour cette raison, il est demandé à chaque fournisseur de respecter strictement l'ordre et le format des données.

Il est à noter qu'aucun autre sigle que ceux définis dans le présent guide ne doit apparaître.

#### Le bilan se présente en 3 parties :

- l'en-tête (**A**) avec 3 colonnes qui comprend sur une même ligne le numéro d'autorisation attribué par l'ASN au fournisseur (numéro de compte IRSN), le type de sources répertoriées, puis la date de fin de bilan (cette date correspond à une fin de trimestre civil),
- les lignes de mouvements (**B**) qui comportent toutes 20 colonnes à renseigner ou à laisser vide,
- une dernière case (**C**) où l'information suivante est strictement la même pour tous les bilans :  
\FIN BILAN.

#### A - L'en-tête (une ligne à 3 colonnes)

##### 1 - N° de fournisseur

Case alphanumérique qui comporte au maximum 7 caractères.

Il s'agit ici de préciser le numéro d'autorisation que l'ASN a attribué au fournisseur (une lettre suivi de 6 chiffres)

Il est rappelé de présenter un bilan par numéro d'autorisation.

Dans le cas où le fournisseur rencontre des difficultés pour différencier ses activités, il convient alors qu'il prenne contact avec l'UES à l'IRSN pour déterminer la marche à suivre.

##### 2 - Type de Bilan (S ou N)

Case alphabétique qui comporte un unique caractère S ou N.

Le bilan est : - de type S pour des mouvements de sources scellées,

- de type N pour des mouvements de sources non-scellées.

Il est rappelé de présenter un bilan par type de source.

REFERENCE : UES/MOP 05	GUIDE DE REALISATION DES BILANS FOURNISSEURS DE SOURCES RADIOACTIVES	Page :
INDICE : 2		5/15

### 3 - La date du bilan

Case alphanumérique qui comporte 10 caractères.

Le format de date est aaaa/mm/jj ou aaaa-mm-jj

Cette date correspond à la date de fin de bilan (dernier jour d'un trimestre civil).

## B - Les lignes de mouvements (tableau de 20 colonnes)

Chaque mouvement de source correspond à une ligne de 20 cases du tableau « bilan fournisseur ».

Quel que soit le schéma utilisé par le fournisseur B pour acquérir (du fournisseur A) et distribuer une source donnée, il devra renseigner 2 lignes dans le bilan (1 pour le mouvement d'entrée et 1 pour le mouvement de sortie).

Exemples : source allant directement du fournisseur initial A au destinataire (utilisateur) ou source allant du fournisseur A au fournisseur B puis du fournisseur B au client.

Pour le cas d'une reprise accompagnée d'une mise aux déchets de la source, il y aura également 2 lignes de mouvements (RP et DE, termes explicités plus loin).

### 1 - Nombre de masse

Case numérique qui comporte au maximum 3 caractères (soit un seul radionucléide par ligne de mouvement).

En fonction du radionucléide considéré (Cf. symbole chimique), il faut préciser son nombre de masse.

### 2 - Symbole chimique du radionucléide

Case alphabétique qui comporte au maximum 2 caractères.

Chaque source doit être déclarée sur une ligne de mouvement.

Dans le cas de sources composées de plusieurs radio-isotopes pour lesquels il est difficile de déterminer l'activité de chacun d'eux (compositions, mélanges), il faut distinguer 2 cas :

a- le bilan de type S (sources scellées)

La source scellée sera déclarée dans le bilan en retenant seulement le radionucléide le plus émissif au moment de l'envoi ou, à la convenance du déclarant, en inscrivant le nombre 999 dans la colonne nombre de masse et ZZ dans la colonne symbole chimique.

Dès lors que le fournisseur a choisi une notation, il devra la retenir dans tous les bilans présentés.

REFERENCE : UES/MOP 05	GUIDE DE REALISATION DES BILANS FOURNISSEURS DE SOURCES RADIOACTIVES	Page :
INDICE : 2		6/15

b- bilan de type N (sources non-scellées)

Dans le cas de mélanges ou de compositions de sources non-scellées, il faut déclarer le radioélément 999ZZ (Cf. III-B-2-a)

### 3 - Métastable

Case alphanumérique

- Il faut écrire m si le radionucléide est métastable ou laisser la case vide pour l'état fondamental.

Pour des cas particuliers : utiliser un codage numérique avec 0 pour fondamental, 1 pour métastable, 2 pour deuxième état métastable ... 9 pour naturel (cas de l'uranium 238 et du thorium 232).

Dans le cas de radionucléides ayant plusieurs états métastables comme l'Eu152 (rarissime en livraison mais théoriquement possible), le codage numérique est le seul suffisamment précis.

### 4 - Code IRSN du fabricant de la source

Case alphanumérique qui comporte 7 caractères.

Ce code correspond au numéro d'autorisation du fabricant de la source composé d'une première lettre suivie de 6 chiffres (les 3 premiers chiffres correspondent au code pays IRSN (Cf. codes pays [chapitre V - Annexe 1] et les 3 autres chiffres ont été attribués chronologiquement).

### 5 - Numéro de source

Cette case alphanumérique comportant au maximum 20 caractères est à renseigner pour les sources scellées (de type S Cf. III-A-2).

### 6 - Symbole chimique de l'élément cible

Cette case est alphabétique et comporte au maximum 2 caractères.

Le champ cible n'est à renseigner que pour les sources neutroniques avec le symbole chimique de l'élément cible (Be pour béryllium [sources d'Am-Be], C pour carbone [source de Pu-C13]) ; sinon la case doit rester vide.

### 7 - Référence catalogue de la source

Cette case est alphanumérique et comporte au maximum 20 caractères.

La référence catalogue peut être une référence commerciale pour les sources non-scellées. Pour une source scellée, c'est la référence donnée par le fabricant et jamais la référence commerciale donnée par les revendeurs. Cette référence figure sur les formulaires de demande de fourniture de radionucléides et les autorisations ASN (pour les sources équipant des appareils). Les caractères spéciaux sont à proscrire.

REFERENCE : UES/MOP 05	GUIDE DE REALISATION DES BILANS FOURNISSEURS DE SOURCES RADIOACTIVES	Page :
INDICE : 2		7/15

Dans certains cas de sources scellées de référence complexe, une concertation avec le correspondant UES en charge du dossier du fournisseur sera nécessaire pour faire coïncider les façons de saisir.

## 8 - Date du mouvement

Cette case est alphanumérique et comporte 10 caractères.

Le format de date est aaaa/mm/jj ou aaaa-mm-jj

La date de mouvement correspond aux entrées/sorties de stock chez le fournisseur.

- pour les mouvements d'entrées de types AC, IM, IT, la date de mouvement devra être égale à la date de livraison (entrée dans le stock du fournisseur).
- pour les mouvements de sorties de types VE, EX, EE, DE, la date de mouvement est la date de sortie de la source scellée du stock du fournisseur.
- pour le mouvement RP, la date de mouvement est la date de reprise effective de la source en question.

## 9 - Type de mouvement

Cette case est alphabétique et comporte au maximum 2 caractères.

10 types de mouvements sont répertoriés ci-dessous :

AC (acquisition sur territoire français)

IM (importation)

IT (transfert de source scellée dans la CE [vers la France])

RP (reprise d'une source)

RE (source scellée retrouvée)

VE (vente sur territoire français)

EX (exportation)

EE (transfert de sources scellées dans la CE [vers un autre pays])

DE (déchets)

PE (perte)

REFERENCE : UES/MOP 05	GUIDE DE REALISATION DES BILANS FOURNISSEURS DE SOURCES RADIOACTIVES	Page :
INDICE : 2		8/15

## 10 - Activité nominale en Bq

Chaque fournisseur choisit la définition la plus adéquate de l'activité, parmi les définitions suivantes :

- soit l'activité à la date de mesure chez le client (définition recommandée pour les mouvements de sortie),
- soit l'activité à la date de mesure au départ de chez le fournisseur,
- soit l'activité à la date de mesure à la réception (définition recommandée pour les mouvements d'entrée).

Une fois choisi le principe de date à laquelle est mesurée l'activité, le fournisseur l'appliquera pour tous les bilans fournis à l'IRSN.

L'activité de la source peut s'inscrire en format normal ou scientifique (sous la forme 999,999E99 avec les chiffres derrière le E correspondant à l'exposant).

Exemple : écrire 1E06 pour 1 MBq ou 1000000 Bq

A noter : lorsqu'un fournisseur envoie deux fractions identiques de 18,5 MBq de <sup>14</sup>C dans un même colis, il déclare :

- soit sur 2 lignes une activité nominale de 18,5E06 pour chaque source,
- soit sur 1 ligne une activité nominale de 37E06. Dans ce cas, il renseignera la colonne nombre de sources avec le chiffre 2. Dans cette hypothèse, la case numéro de source est vide.

Dans le cas des sources non-scellées composées de plusieurs radio-isotopes pour lesquels il est difficile de déterminer l'activité de chacun d'eux, l'activité précisée sera l'activité totale (Cf. III-B-2).

## 11 - Date de mesure de l'activité

Cette case est alphanumérique et comporte au maximum 19 caractères.

Le format de date est aaaa/mm/jj hh:mm:ss ou aaaa-mm-jj hh:mm:ss (par défaut l'heure est 00:00:01).

Dans cette colonne figure la date à laquelle a été mesurée l'activité précisée à la colonne précédente.

## 12 - Numéro d'autorisation du tiers

Cette case est alphanumérique et comporte 7 caractères (une lettre suivie de 6 chiffres).

Dans cette colonne, il faut indiquer le numéro d'autorisation du tiers dont la raison sociale est spécifiée à la colonne 17 « Nom du tiers ».

REFERENCE : UES/MOP 05	GUIDE DE REALISATION DES BILANS FOURNISSEURS DE SOURCES RADIOACTIVES	Page :
INDICE : 2		9/15

### 13 - Code pays du tiers

Cette case est alphabétique ou numérique et comporte au maximum 3 caractères.

Il existe 3 codifications possibles : les codes ISO 3166-1 à 2 ou 3 lettres et les codes IRSN à 3 chiffres (Annexe 2) :

- pour vente/achat en France, il faut indiquer le code de la France (FR, FRA ou 001) ;
- pour import/transfert UE, il faut indiquer le code du pays d'origine ;
- pour export/transfert UE, il faut indiquer le code du pays destinataire.

### 14 - Numéro du formulaire

Cette case est numérique et comporte au maximum 7 chiffres.

Chaque formulaire est édité avec un numéro qui lui est propre (Cf. colonne 20 : type de formulaire).

Tous les mouvements de sources doivent être présentés dans le bilan (à l'exception des mouvements de type service après-vente où le radionucléide n'est pas modifié).

Il est à noter que les mouvements n'ayant pas fait l'objet d'une présentation de formulaire ou ne faisant pas référence à un document de l'IRSN doivent quand même figurer dans le bilan. La 14ème colonne est alors remplie avec le terme « sans » et la 15ème colonne est laissée vide.

### 15 - Numéro de visa du formulaire

Cette case est numérique et comporte 6 chiffres.

Le numéro de visa est apposé par l'IRSN après vérification des informations portées sur le formulaire. Pour certains types de formulaires et de mouvements où il n'y a pas de numéro de visa, il faut laisser la case vide (Cf. ci-après) :

- pour les sources scellées :
  - le formulaire TUE
  - les mouvements IT, EE, DE, PE, RE
- pour les sources non-scellées :
  - le formulaire DFSNS
  - les mouvements EX, PE, RP, DE

REFERENCE : UES/MOP 05	GUIDE DE REALISATION DES BILANS FOURNISSEURS DE SOURCES RADIOACTIVES	Page :
INDICE : 2		10/15

## 16 - Code Utilisation

Cette case est numérique et comporte au maximum 3 chiffres.

Les codes utilisation sont définis au chapitre V Annexe 1. Ils figurent sur les formulaires de demande de fourniture établis par le client. Il est à noter que nombre de fournisseurs ne livrent des sources que pour une ou deux finalités d'utilisation.

Il est rappelé que l'utilisation principale des sources distribuées par le fournisseur correspond aux 3 premiers chiffres du numéro d'autorisation.

## 17 - Nom du tiers

Cette case est alphanumérique et comporte au maximum 30 caractères.

Il doit être précisé la raison sociale du tiers.

## 18 - Code de position en stock

Il existe 3 codes de position C, U et D définis ci-dessous :

- **C** signifie stock Commercialisable et concerne les mouvements de type transfert, achat, vente, exportation et importation de sources. Il s'agit des sources concourant aux pratiques commerciales (types de mouvements : AC ; IM ; IT ; RP ; VE ; EX ; EE).

- **U** signifie stock Utilisé et concerne les mouvements de sources réalisés pour les besoins propres du fournisseur (exemple : étalonnage). Il s'agit des sources que le fournisseur considère comme un outil concourant à sa pratique et non directement destinées à la vente.

- **D** signifie stock "Déchets" et concerne les mouvements de mise aux déchets de sources. Il s'agit des sources entrées (reprises chez les utilisateurs dans leur grande majorité) chez le fournisseur et en attente, pour la plupart de celles-ci, de leur retour chez leur fabricant.

Pour chaque mouvement d'entrée de source, le code de position en stock est un attribut obligatoire qui indique le stock vers lequel est destinée la source.

Pour chaque mouvement de sortie de source, le code de position en stock est un attribut hérité du mouvement précédent.

## 19 - Nombre de sources

Cette case est numérique et comporte au maximum 9 caractères.

Il s'agit du nombre de sources pour le mouvement considéré.

REFERENCE : UES/MOP 05	GUIDE DE REALISATION DES BILANS FOURNISSEURS DE SOURCES RADIOACTIVES	Page :
INDICE : 2		11/15

Dans le cas de sources scellées numérotées, ce nombre sera 1.

Pour les sources non-scellées et pour les sources scellées pour lesquelles un numéro n'a pas été attribué, ce nombre pourra être supérieur à 1. Ainsi, pour un mouvement donné, ce nombre devra quantifier les sources qui, si chacune d'elles faisait l'objet d'une ligne du bilan, ne présenteraient que des informations identiques.

## 20 - Type de formulaire

Cette case est alphabétique et comporte au maximum 5 caractères.

6 types de formulaires sont répertoriés ci-après :

- DAA « DEMANDE D'AUTORISATION D'ACQUERIR DES RADIOELEMENTS ARTIFICIELS » (document noir sur fond blanc) est remplie par l'acquéreur ;
- DAI « DEMANDE D'AUTORISATION D'IMPORTER DES RADIOELEMENTS ARTIFICIELS » (document noir sur fond blanc) est remplie par le fournisseur ou l'utilisateur importateur ;
- DAE « DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPORTER DES RADIONUCLEIDES » (document noir sur fond blanc) est remplie par le fournisseur ou l'utilisateur exportateur ;
- TUE « TRANSFERT DE SOURCES SCELLEES ENTRE LES ETATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE » (document bleu sur fond blanc). Ce document recto verso n'existe que pour les sources scellées et n'est de numéro connu de l'IRSN qu'en cas d'arrivée de source sur le territoire national. Il est rempli par le destinataire de la source.

Pour le non-scellé ou les expéditions de scellé vers un pays de l'UE, il faut mettre « sans » dans cette 20ème colonne.

- DFSS « FOURNITURE DE RADIONUCLEIDES EN SOURCES SCELLEES » (document rouge sur fond blanc) - ce document est renseigné par l'utilisateur et complété par le fournisseur ;
- DFSNS « FORMULAIRE DE DEMANDE DE RADIONUCLEIDES EN SOURCES NON-SCELLEES » (document noir sur fond blanc) - ce document est renseigné par l'utilisateur et complété par le fournisseur.

## C - La fin du bilan

Dans cette dernière ligne à 1 colonne figurera toujours :

\Fin BILAN

REFERENCE : UES/MOP 05	GUIDE DE REALISATION DES BILANS FOURNISSEURS DE SOURCES RADIOACTIVES	Page :
INDICE : 2		12/15

## IV - Un autre moyen de créer un « bilan fournisseur » : le fichier Informatique ASCII

Le jeu de caractères codés ASCII (American Standard Code for Information Interchange) est le moyen historique d'élaborer un bilan fournisseur. Il peut être généré à partir de différents tableurs et de logiciels de traitement de texte.

Chaque ligne du fichier ASCII correspond à une ligne du tableau EXCEL (Cf. II). Les informations contenues dans les colonnes du tableau « bilan fournisseur » explicitées dans le chapitre précédent se retrouvent dans le fichier ASCII séparées par des points-virgules « ; ».

Le fichier ASCII comporte :

- un en-tête d'une ligne avec 3 informations (Cf. III) séparées par des points-virgules « ; »,
- un corps composé de lignes de 20 informations chacune séparées par des points-virgules (il est à noter que 2 points-virgules successifs traduisent une information),
- une dernière ligne « \Fin BILAN ».

Format type ASCII :

N° de Fournisseur;Type de bilan (S=scellée ou N=non scellée);Date du bilan

1;2;3;4;5;6;7;8;9;10;11;12;13;14;15;16;17;18;19;20;

\FIN BILAN

Les données de 1 à 20 sont les informations des 20 colonnes de chaque ligne de mouvement de sources du tableau EXCEL (Cf. chapitre III-B).

Exemple (le même que celui présenté chapitre II) :

E000000;N;2010/06/30

99;Mo;;H000001;;;X00003;2010/04/01;AC;4,26E+12;2010/04/03 00:00:01;E000001;001;099999;000001;002;FAB1;C;1;DAA  
125;l;;U000001;;;X00004;2010/06/20;IM;1.37E+05;2010/06/30 00:00:01;;;400;888888;000002;002;FAB2;C;34;DAI

\FIN BILAN

## V - ANNEXES : Codes Utilisation et Codes Pays

### ANNEXE 1 : Codes Utilisations

CODE UTI	type dossier	type sx	Libellé
1	médical	Non scellé	Thérapeutique
2	médical	Non scellé	Diagnostic in vivo
3	médical	Non scellé	Diagnostic in vitro
5	Mixte	Non scellé	Recherche
6	Industrie	Non scellé	Utilisation de traceurs pour contrôle de processus industriel
7	Industrie	Non scellé	Peintures luminescentes
8	Mixte	Non scellé	Etalonnage (non sc)
9	Mixte	Non scellé	Enseignement (non sc)
11	Mixte	Non scellé	Stockage
12	Industrie	Non scellé	Curiethérapie interstitielle (fils métalliques) SNS
13	médical	Non scellé	Dermatologie (applicateurs au P-32)
14	médical	Non scellé	Expertise clinique (produits radio pharmaceutiques)
15	médical	Non scellé	Recherche clinique
200	médical	scellé	Applications médicales de sources scellées (divers)
210	médical	scellé	Télegammathérapie
212	médical	scellé	Curiethérapie : grains d'iode prostatiques
222	médical	scellé	Curiethérapie à débit pulsé PDR
223	médical	scellé	Curiethérapie haut débit HDR
250	médical	scellé	Irradiation de poches de sang
260	médical	scellé	Marquage anatomique
270	médical	scellé	Etalonnage d'appareil à visée de diagnostic médical
300	Industrie	scellé	Gammagraphie
300	Industrie	scellé	Gammagraphie dans le local aménagé dans l'établissement et sur chantiers extérieurs

REFERENCE : UES/MOP 05	GUIDE DE REALISATION DES BILANS FOURNISSEURS DE SOURCES RADIOACTIVES	Page :
INDICE : 2		14/15

310	Mixte	scellé	Irradiateur
320	Industrie	scellé	Mesure de densité
330	Industrie	scellé	Mesure d'épaisseur
331	Industrie	scellé	Mesure de l'empoussièrement
331	Industrie	scellé	Mesure pondérale de poussières à l'émission de fumées
331	Industrie	scellé	Mesure en continu de l'indice pondéral d'empoussièrement
333	Industrie	scellé	Mesure par rétrodiffusion bêta de l'épaisseur de couches minces
334	Industrie	scellé	Détermination du grammage
340	Industrie	scellé	Mesure de niveau
350	Industrie	scellé	Mesure d'humidité
350	Industrie	scellé	Mesure d'humidité sur chantiers
350	Industrie	scellé	Mesure de l'humidité des sols
360	Industrie	scellé	Mesure simultanée de densité et d'humidité
360	Industrie	scellé	Mesure de densité et d'humidité sur chantiers
370	Industrie	scellé	Diagraphie
400	Industrie	scellé	Elimination de l'électricité statique
430	Industrie	scellé	Tubes électroniques à préionisation
500	Industrie	scellé	Mise en œuvre de sources de neutrons
500	Industrie	scellé	Mise en œuvre de générateurs de neutrons utilisant des cibles tritiées
510	Industrie	scellé	Ampoules autoluminescentes
515	Industrie	scellé	Peintures luminescentes
520	Industrie	scellé	Analyse
520	Industrie	scellé	Analyse par activation
520	Industrie	scellé	Imagerie gamma
530	Mixte	scellé	Etalonnage
535	Industrie	scellé	Contrôle de fonctionnement de réacteurs électronucléaires
540	Mixte	scellé	Enseignement
550	Mixte	scellé	Recherche (s scellées)
600	Mixte	scellé	Chromatographie en phase gazeuse
610	Industrie	scellé	Détecteurs à capture d'électrons
620	Industrie	scellé	Analyse par fluorescence X

## ANNEXE 2 : Codes Pays

CODE PAYS	PAYS
660	Afghanistan
388	Afrique du Sud
070	Albanie
208	Algérie
004	Allemagne
096	Ancienne République Yougoslave
330	Angola
478	Antilles Néerlandaises
632	Arabie Saoudite
528	Argentine
077	Arménie
800	Australie
038	Autriche
453	Bahamas
640	Bahreïn
666	Bangladesh
469	Barbade
002	Belgique et Luxembourg
421	Belize
284	Bénin
413	Bermudes
675	Bhoutan
516	Bolivie
093	Bosnie-Herzégovine
391	Bostwana
508	Brésil
703	Brunei
068	Bulgarie
236	Burkina Faso
328	Burundi
696	Cambodge (Kampuchea)
302	Cameroun
404	Canada
512	Chili
720	Chine
600	Chypre
480	Colombie
375	Comores
318	Congo
724	Corée du Nord
728	Corée du Sud
436	Costa Rica
272	Côte-d'Ivoire
092	Croatie
448	Cuba
008	Danemark
338	Djibouti
220	Egypte
428	El Salvador
647	Émirats Arabes Unis
500	Equateur
011	Espagne
053	Estonie
400	États-Unis d'Amérique
334	Ethiopie
032	Finlande
001	France
314	Gabon
252	Gambie
076	Géorgie
276	Ghana
009	Grèce
473	Grenade
406	Groenland
458	Guadeloupe Dominique
416	Guatemala
260	Guinée
310	Guinée Equatoriale
257	Guinée-Bissau
488	Guyane
496	Guyane Française
424	Honduras
740	Hongkong
064	Hongrie
806	îles Salomon
811	îles Wallis et Futuna
664	Inde
700	Indonésie
612	Irak
616	Iran
007	Irlande
024	Islande
624	Israël
005	Italie
464	Jamaïque
732	Japon
628	Jordanie

CODE PAYS	PAYS
079	Kazakhstan
346	Kenya
083	Kirghizistan
636	Koweït
684	Laos
054	Lettonie
604	Liban
268	Libéria
216	Libye
055	Lituanie
743	Macao
370	Madagascar
386	Malawi
701	Malaysia
667	Maldives
232	Mali
204	Maroc
462	Martinique
373	Maurice
228	Mauritanie
377	Mayotte
412	Mexique
716	Mongolie
366	Mozambique
389	Namibie
672	Népal
432	Nicaragua
240	Niger
288	Nigeria
028	Norvège
809	Nouvelles Calédonie et Dépendances
804	Nouvelle-Zélande
649	Oman
350	Ouganda
662	Pakistan
442	Panama
801	Papouasie Nouvelle-Guinée
520	Paraguay
003	Pays-Bas
504	Pérou
708	Philippines
060	Pologne
822	Polynésie Française
010	Portugal
890	Régions Polaires
306	République Centrafricaine
456	République Dominicaine
061	République Tchèque
372	Réunion
066	Roumanie
006	Royaume-Uni
075	Russie
324	Rwanda
408	Saint-Pierre et Miquelon
248	Sénégal
094	Serbie et Monténégro
356	Seychelles
264	Sierra Leone
706	Singapour
063	Slovaquie
091	Slovénie
342	Somalie
224	Soudan
669	Sri Lanka
030	Suède
039	Suisse
492	Surinam
608	Syrie
082	Tadjikistan
736	Taiwan
352	Tanzanie
244	Tchad
357	Territoire Britannique de l'océan Indien
680	Thaïlande
280	Togo
472	Trinité et Tobago
212	Tunisie
052	Turquie
072	Ukraine
524	Uruguay
484	Venezuela
690	Viêt-nam
653	Yémeo
322	Zaïre
378	Zambie
382	Zimbabwe